
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et ALAC
Mardi 8 mars 2022 – 10h30 à 11h30 AST

WENDY PROFIT : ... céder la parole à mon collègue Franco Carrasco qui va faire l’introduction de cette séance.

FRANCO CARRASCO : Merci Wendy.

Je m’appelle Franco Carrasco et je suis du personnel d’ICANN Org. Bienvenue à cette séance conjointe entre le Conseil d’Administration de l’ICANN et la communauté de l’At-Large. Cette séance sera enregistrée et suivra les normes de conduite attendues de l’ICANN.

Pour garantir la transparence de la participation dans le modèle multipartite de l’ICANN, nous demandons à ce que vous vous inscriviez dans les séances de Zoom en utilisant votre nom, votre prénom et votre nom de famille. Et pour vous renommer pour ce webinaire, il vous faudra d’abord sortir de Zoom. Il est important de vous rappeler que vous pourrez être en fait retiré de la séance si vous n’utilisez pas votre nom.

Cette séance sera interprétée dans les six langues des Nations Unies. Cliquez sur l’icône d’interprétation de Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Pour les panelistes, donnez votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une langue différente de l'anglais. Avant de parler, assurez-vous d'avoir bien sélectionné la langue dans laquelle vous parlerez dans le menu d'interprétation. N'oubliez pas non plus d'éteindre toutes les notifications audibles et de parler clairement et lentement pour les interprètes.

Cette discussion est entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'ALAC seulement ; il n'y aura donc pas de questions du public. Tous les participants pourront malgré tout faire des commentaires dans le chat. Veuillez sélectionner dans le chat « Répondre à tous les panelistes et participants » à partir du menu déroulant. Cela permettra à tout le monde voir votre commentaire. Vous pouvez également cliquer sur « Closed Captions » pour voir la transcription.

Et je passe la parole au président du Conseil d'Administration, Maarten Botterman. Maarten, c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Franco.

Bienvenue à Maureen, bienvenue à tous les membres de l'ALAC qui sont avec nous aujourd'hui pour cette conversation sur les différents sujets qui nous intéressent mutuellement.

L'ICANN73 est une opportunité pour nous d'entrer en contact avec vous directement et nous apprécions beaucoup cette opportunité. Le dialogue a été préparé par un échange de questions et commentaires

et je vais revenir d'abord sur vos questions et ensuite, nous passerons à nos questions que nous vous avons adressées. Et donc, l'idée c'est vraiment de pouvoir trouver des moyens d'être plus actifs, de mieux faciliter notre travail sur la base des différentes perspectives de la communauté sur la base de ce modèle multipartite. C'est vraiment l'avenir de travailler ensemble et nous allons essayer de le faire pendant cette heure qui vient.

Nous avons demandé à León de présider cette séance. Donc León, c'est à vous.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Maarten.

Merci à toutes les personnes qui sont présentes aujourd'hui. Bienvenue. C'est un petit peu comme de revenir chez moi à chaque fois, mais cette fois-ci, j'ai amené des amis, donc j'espère que la séance sera intéressante. Alors, je voudrais passer à l'espagnol maintenant, parce que j'aimerais en fait vous fournir un message.

Je souhaite tout d'abord commencer cette séance en saluant toutes mes collègues, non seulement aux Conseils d'Administration, des collègues que j'apprécie énormément au jour le jour, elles travaillent pour que notre organisation soit meilleure, mais également nos collègues de la communauté At-Large et des autres parties de la communauté qui m'apprennent énormément avec tout le travail qu'elles accomplissent. Et je veux également honorer ma promesse de continuer à travailler en vue d'avoir une égalité entre les hommes et

les femmes, plus d'inclusion pour les femmes et des espaces sûrs où les femmes puissent s'épanouir et évoluer en toute confiance. Donc il est important de pouvoir les laisser exprimer tout leur potentiel. Merci à toutes les femmes de leur excellent travail. Et je vais maintenant m'exprimer de nouveau en anglais.

Très bien, donc le moment est venu de se mettre au travail, donc si on peut peut-être... Bien sûr, Maureen, je ne sais pas si vous souhaitez dire quelques mots d'introduction, de bienvenue pour lancer la séance et ensuite, après les mots d'introduction de Maureen, je pourrais afficher les premières questions à l'écran. Donc Maureen, c'est à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Maarten et León de nous accueillir à cette séance. Nous sommes toujours très heureux de pouvoir avoir ces courtes discussions avec vous. Nous le faisons également à d'autres moments. Je crois qu'en fait il y a trois thèmes principaux en réponse aux questions et je trouve que ceci est éclairant par rapport aux discussions que nous avons aujourd'hui. Ces discussions aident à la fois le Conseil d'Administration et l'At-Large à collaborer, donc merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Maureen.

On pourrait peut être afficher la première question ? Et Maureen, qui va poser cette question au Conseil d'administration ?

MAUREEN HILYARD : Nous avons Marita Moll pour cette partie-là de la réunion.

LEÓN SANCHEZ : Merci Maureen.

Marita ?

MARITA MOLL : Merci León et merci Maureen. Je m'appelle Marita Moll.

Et ces deux premières questions, je vais donc m'en occuper. Je souhaite commencer par la première: est que le Conseil d'Administration a déjà pris en considération un projet qui puisse définir des indicateurs de la valeur que représente le bénévolat dans le cadre de l'entreprise du modèle multipartite ? Alors, je crois que ce serait bénéfique pour l'ICANN, je pense qu'on peut dire qu'on ne compte pas tout ce qui compte en fait, mais tout ce qui est compté compte.

Donc, dans le cadre de la pandémie, vous le savez tous, nos vies ont été bouleversées. Il y a des gens qui ont été confrontés aux écoles fermées, certains même à la mort et dans ce cadre, de nombreuses personnes ont continué leur travail dans le cadre du modèle multipartite. C'est notre septième réunion virtuelle. C'est incroyable. Je crois en fait que j'ai assistés à moins de réunions en présidentiel que de réunions virtuelles. C'est incroyable. Et pourtant la

communauté des bénévoles multiplie ses efforts en dépit du stress énorme de la pandémie sur la vie de tous.

Je sais que cette équipe est extraordinaire et je sais qu'on est tous d'accord pour le dire. On ne peut pas lier le dévouement des bénévoles qui sont là sur Zoom gratuitement. Cela ne fait pas partie de leur travail, cela ne fait pas partie d'une promotion professionnelle.

Les bénévoles contribuent de leur temps et parfois même de leur argent. C'est vrai, ça arrive et c'est même courant du fait que tout ce travail ne porte ses fruits qu'après parfois de nombreuses années. Donc la question posée au Conseil d'Administration, c'est donc tout ce qui compte doit être compté. Il faut mesurer, mesurer l'économie, la valeur, le troisième secteur que représente ce bénévolat. Ce n'est pas quelque chose qui n'existe pas du tout. C'est quelque chose qui existe et que la recherche a pu effectuer. Et il nous faudrait donc des indicateurs, des indicateurs qui nous permettent de reconnaître la valeur ajoutée du travail que nous fournissons.

La plupart des personnes qui travaillent dans les tranchées ne voient pas en fait le fruit de leur résultat puisque le résultat prend aussi longtemps. Donc il pourrait y avoir un projet qui définisse en fait certains indicateurs pour démontrer la valeur que représente le bénévolat dans le cadre du modèle multipartite.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Marita pour cette question. Et effectivement, cela ne fait aucun doute, les bénévoles sont au cœur de notre communauté et tout ce travail est très apprécié.

Mais j'aimerais en fait vous donner un peu à réfléchir par rapport à ce sujet et je vais demander à Mandla de nous donner sa perspective là-dessus.

MANDRA MSIMANG : Oui, merci pour cette question. Merci León également de me l'avoir renvoyée.

Comme vous l'avez dit, je crois que c'est très clair, les bénévoles sont au centre même du modèle multipartite et l'état d'esprit de ces bénévoles est absolument crucial pour le modèle. Donc, au Conseil d'administration et à l'ICANN en général, nous avons vraiment essayé de nous assurer de bien garder tous ces bénévoles, également d'avoir du sang nouveau de manière à pouvoir être fidèle à notre mission. Donc, la reconnaissance de du travail extrêmement important fourni par les bénévoles doit être accrue et quantifiée.

Vous avez posé la question des indicateurs spécifiques. C'est une question importante dont on peut parler effectivement. Mais pour souligner certaines des initiatives qui ont été entreprises pour fournir des opportunités pour attirer de nouveaux participants de divers contextes, il y a plusieurs séances régionales, séances d'information, de renforcement des capacités de l'ICANN, qui ont été mises en place, même dans le cadre de la pandémie où nous sommes toujours sur

Zoom. Donc nous avons fait beaucoup d'efforts pour attirer de nouveaux acteurs dans notre région parce que c'est une priorité. Et l'idée est également de sensibiliser, que ce soit les gouvernements, la société civile, les universitaires, etc.

Depuis l'ICANN72, il y a des équipes de l'ICANN en contact au niveau local qui ont organisé différentes manifestations, webinaires, formations, séances d'information. Il y a eu la participation à l'IGF avec des représentants du GAC aussi. Donc il y a eu différentes contributions. Et ce que j'essaye de vous expliquer, c'est que nous reconnaissons en fait l'importance du bénévolat et nous reconnaissons l'importance de garder, de conserver cette implication des bénévoles dans le cadre du modèle multipartite. Et il y a toutes ces initiatives, toutes ces manifestation qui sont traduites. Donc nos services linguistiques montrent également que nous travaillons dans ce sens.

Nous essayons de comprendre où sont les lacunes en terme de participation de manière à trouver de nouveaux influenceurs, de nouveaux acteurs. Et de plus en plus, nous passons au niveau régional. Nous sortons de nos réunions uniquement et nous essayons en fait d'élargir notre impact, d'élargir la manière dont nous travaillons, surtout dans le cadre de la pandémie.

Et je crois que par rapport à la question spécifique sur les indicateurs que vous avez posée, c'est intéressant en terme de mesures et c'est un peu la complexité du modèle. Comment mesurer l'impact effectif ?

Est-ce que cet impact vient des effectifs, des bénévoles ou des initiatives en matière de politique ?

Donc nous avons réfléchi à cette question. Et dans le cadre de nos liens continus, n'hésitez pas à nous fournir des propositions sur comment mieux avancer dans ce sens à l'avenir. C'est un petit peu ma réponse initiale à votre question. Et je laisse la parole à mes collègues s'ils souhaitent intervenir.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Mandla.

Matthew, peut-être que vous souhaitez ajouter quelque chose par rapport à ce que Mandla vient de dire ?

MATTHEW SHEARS :

Oui, merci León.

Je crois que Mandla s'est très bien exprimée sur ce sujet. Mais la question, ce n'est pas simplement d'avoir des bénévoles, mais comment en fait conserver l'intérêt des gens dans le modèle multipartite de l'ICANN. Et je crois que c'est ça vraiment l'enjeu, comment passer de l'arrivée de sang nouveau à l'ICANN à la rétention de ces personnes. Et je crois que cela nous ramène aux autres questions que nous nous sommes posées dans la communauté. Donc comment montrer le retour du travail ? Comment est-ce qu'ils voient le retour sur investissement ? Comment est-ce que qu'ils voient

l'impact, les conséquences positives de leur implication ? Et je crois que c'est cela la clé pour la rétention des bénévoles.

Il y a un certain travail qui doit être effectué dans ce domaine et je crois que là, on est en lien avec d'autres questions ou d'autres problèmes. Ce n'est pas simplement quelque chose qui existe au tout début, ce besoin de garder, mais il y a aussi la question de la reconnaissance. Donc c'est énorme travail qui est contribué à l'ICANN.

Voilà, je vais m'arrêter là.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Matthew.

Est ce que l'un de mes collègues souhaite ajouter quelque chose ou réagir sur cette question ?

AVRI DORIA : Oui, j'ai levé la main.

LEÓN SANCHEZ : Excusez-moi Avri, je n'avais pas vu votre main levée. Allez-y.

AVRI DORIA : Merci.

Alors, je voulais ajouter un petit peu et vous faire part de ma pensée sur ce point. Je pense qu'il y a un sentiment de gratitude vis-à-vis tout le travail effectué par les gens, que ce soit les bénévoles ou les gens

qui contribuent beaucoup plus que ce que l'on attend d'eux. Bref, je crois que toute cette contribution est hautement appréciée. Mais je pense qu'il y a un problème aussi parce qu'il y a un problème de non-reconnaissance, les gens considèrent que leur effort n'est pas reconnu. Matthew disait que les gens donnent beaucoup de leur temps sans aucune compensation et se sentent parfois frustrés parce qu'ils n'en sont pas récompensés, donc ils ne font pas confiance à l'organisation, à ses méthodes et aux pratiques en cours au sein de l'organisation.

Et c'est tout l'intérêt des priorités établies par le Conseil d'Administration. L'idée, c'était de voir comment mesurer cette confiance, voir si ce niveau de confiance augmente et quelles sont les choses qu'on peut mesurer. Donc il ne s'agit pas d'aborder cette question comme une question spécifique pour ce qui est de la mesure de la confiance, mais je pense que c'est une excellente chose en fait. Comment montrer que vous appréciez ces efforts ? Comment montrer votre reconnaissance ?

Et j'aimerais poursuivre d'ailleurs cette conversation avec les gens pour voir comment mesurer et trouver un moyen de mesurer le niveau de confiance que l'on a vis-à-vis de notre modèle multipartite, y compris s'assurer que votre travail est apprécié, même si vous n'obtenez pas tout ce que vous pourriez attendre et comment mesurer un niveau de frustration s'il y en a.

Donc, j'apprécie beaucoup l'idée d'avancer dans ce domaine. Alors, je ne sais pas exactement à quoi ressemblerait cette mesure, mais en tous cas, cela me semble une très bonne idée.

LEÓN SANCHEZ : Merci Avri.

Je vois que Maarten a levé la main.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui. Merci.

Les gens sont passionnés, on le sait, et les gens font beaucoup plus que ce à quoi on pourrait s'attendre. Même le personnel de l'organisation ICANN travaille en pleine nuit.

Et par rapport aux bénévoles et par rapport à notre modèle multipartite, une chose doit être très claire : on apprécie énormément ces bénévoles, tout leur travail, et on doit trouver un meilleur moyen d'exprimer cette reconnaissance. Et moi, je ne vais pas rentrer dans le débat de savoir si on reconnaît ces efforts ou pas ; non, parce que c'est évident que on le fait. Maintenant, comment reconnaître cela, c'est autre chose. On pourrait trouver un meilleur moyen de témoigner de cette reconnaissance.

Donc, voyons ce que l'on peut faire comme Avri et d'autres l'ont suggéré pour améliorer cela. Continuons donc sur cette voie et comme vous le savez, l'ICANN aide à ce niveau-là en organisant des ateliers de travail, de sensibilisation, de renforcement des capacités.

Et j'espère qu'à l'avenir, on va pouvoir organiser ces ateliers de travail et ces formations dans plusieurs endroits dans le monde à l'attention des nouveaux venus pour voir comment impliquer les gens.

Mais effectivement, la manière dont on témoigne de cette appréciation doit être améliorée. Ce n'est fondamentalement pas vrai que nous n'avons pas de reconnaissance vis-à-vis des efforts des bénévoles. Maintenant, comment mesurer leurs efforts, leur participation, etc. c'est important, mais il faut continuer à travailler ensemble pour trouver les moyens de continuer à attirer les gens ; ça, c'est réellement important. Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Maarten.

Je vois qu'Alan a levé la main.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Alors, l'une des parties les plus importantes dans votre intervention a été le fait de mesurer. Et même ceux qui sont rémunérés pour être ici et ceux qui ne sont pas rémunérés mais qui retirent un bénéfice professionnel de leur présence ici, les avocats par exemple qui participent, en retirent un bénéfice professionnel pour l'avenir.

Donc, c'est très difficile de savoir combien de personnes sont ici parce que ce sont de bons fonctionnaires, combien de personnes sont ici parce qu'elles sont rémunérées. Et on ne peut pas mesurer cela. Cela

ne veut pas dire que ce n'est pas important de mesurer, mais cela veut dire qu'on participe tous à ce modèle multipartite.

Mais on ne tente même pas de savoir combien de personnes sont ici sans être rémunérées et sans n'en retirer aucun bénéfice que ce soit. Donc, le message ici qu'on veut transmettre, c'est qu'on apprécie énormément la participation et le dévouement de toutes ces personnes. Et dans ce que j'ai entendu de la part des membres du Conseil d'Administration, tout ce que vous avez dit s'applique au deux. Or nous, on fait une distinction entre les deux groupes.

LEÓN SANCHEZ :

Très bien, merci Alan. Bien entendu.

Comme vous l'aurez entendu, je crois que les efforts des bénévoles constituent une priorité pour nous et sont au cœur de nos préoccupations. Mais les difficultés ici, c'est que si on va attribuer une valeur ou une mesure au travail des bénévoles, comment procéder exactement ? C'est juste pour avoir une idée. Quelle serait la meilleure manière de mesurer ces valeurs et par quels moyens pourrions nous dire : « Voilà, on va fixer ces paramètres et on va commencer à mesurer la valeur du travail des bénévoles » ? Et la question qui vient immédiatement après, c'est : est-ce que tout le monde aimerait qu'on les mesure conformément à ces paramètres ? Parce que je pense que c'est à double tranchant, cela. Oui, effectivement, on pourrait avoir de bons résultats grâce à cela, mais cela présente un certain nombre d'inconvénients aussi.

Je vois que Marita a levé la main.

MARITA MOLL :

Merci Léon, merci à tous de votre soutien.

Effectivement on pourrait développer, élaborer quelque chose, que ce soit sous forme d'indicateurs, pour témoigner de la confiance, pour dire : « Voilà, votre travail est reconnu. » Et ce qu'a dit Alan en disant qu'il y a deux types de bénévoles, c'est un sujet aussi qu'on est un peu réticents à aborder.

Mais Léon, pour répondre à ce que vous avez dit, cela a été fait, il y a des moyens de le faire. Je ne crois pas qu'on ait consulté des experts sur la manière dont on peut mesurer les contributions des bénévoles. Il y a certainement des processus mis en place dans les pays pour mesurer cela. Donc voilà, ce que je suggère, c'est d'analyser cela et de voir s'il y a de nouvelles idées qui émergent à partir de là.

LEÓN SANCHEZ :

Oui, j'adore cette idée. Bien entendu, explorons cela et voyons comment est-ce qu'ensemble on peut trouver des formules, des solutions qui nous permettent d'aborder cette question parce que j'insiste, cette question constitue une priorité pour nous. Donc effectivement, travaillons ensemble pour essayer de voir comment aborder au mieux cette question.

Alors, s'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention ou de commentaires sur cette question, j'aimerais revenir vers vous

Maureen pour la question suivante, pour aborder la deuxième question.

MAUREEN HILYARD :

Merci.

Je pense que d'une certaine manière, cette question est liée à la première mais avec un angle légèrement différent. Et on va demander à Joanna de nous présenter cette deuxième question.

JOANNA KULESZA :

Merci Maureen. Merci Léon et aux autres de nous donner l'occasion d'intervenir sur ces questions, questions qui nous tiennent à cœur qui ont à voir avec le travail des bénévoles qui sont très importants pour nous.

On aimerait aborder deux questions par rapport à l'amélioration du processus d'élaboration de politiques et je vais commencer avec l'élément lié à l'intervention de Marita. Puis, je vais céder la parole à Sébastien qui va parler des processus derrière cela.

Alors, j'aimerais faire le lien avec les mesures dont parlait Marita en partant du principe que les bénévoles sont hautement appréciés, leur effort, leur travail et toute la discussion sur la transparence, etc. Et j'aimerais insister sur le besoin d'avoir un équilibre des ressources puisque, comme l'a dit Alan, il y a deux types de volontaires, dont des professionnels qui fournissent leur expertise dans le domaine des PME et leur participation n'entre pas en conflit avec leur activité

professionnelle journalière puisqu'en général, ils en retirent un bénéfice. Et si on veut ne pas perdre de vue l'intérêt des utilisateurs finaux avant de valider les décisions qui sont prises, il faudrait envisager de nouveaux encouragements pour récompenser les bénévoles, leurs efforts et leur temps.

Pour nous, pendant cette période de pandémie, tout cela est apparu très clairement. Introduire de nouveaux encouragements, cela donnerait à la communauté At-Large la possibilité d'attirer des membres hautement qualifiés, des volontaires qui s'y connaissent en politiques et dans d'autres domaines d'intérêt pour nous. Et avec la pandémie, la possibilité de nous réunir en face à face est devenue pratiquement impossible, même si on s'est toujours battu pour garantir la stabilité professionnelle de nos bénévoles. Et certains ont des obligations professionnelles qui font que c'est très difficile pour eux de participer à toutes les réunions de l'ICANN.

Nous saluons les mesures qui ont été prises jusqu'à présent. Tout doit être fait – et cela a été dit dans les interventions précédentes par rapport au programme d'accès à internet. Et nous aimerions savoir quelles mesures supplémentaires pourraient être prises pour défendre les intérêts des bénévoles.

Sur ce, je vais céder la parole à Sébastien qui va brièvement nous indiquer quelles sont les priorités, les priorités générales par rapport au besoin d'une révision holistique. Merci et je cède la parole donc à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Joanna. Je vais être bref, mais je ne peux pas prendre la parole ici sans mettre ma casquette d'EURALO et vous dire quelques mots par rapport à la situation sur notre continent, une situation extrêmement douloureuse. Impossible d'oublier ce qui se produit, donc j'aimerais dire quelques mots à ce propos. Nous sommes extrêmement préoccupés de ces troubles ici, sur le continent européen.

Alors j'en reviens à nos moutons. Sur l'ATRT3, il y a cinq recommandations. Une des deux priorités pour l'ATRT3, c'était donc l'évaluation de révisions spécifiques et organisationnelles. Je reviens aux recommandations. Tout ce qui était imposé dans des statuts a été analysé et nouvelle révision a donc été recommandée.

La dernière révision de l'ICANN a été effectuée en 2002, donc c'était il y a 20 ans. Cette révision doit être effectuée avant que tout autre révision ne soit mise en place, ceci est important. Cette révision holistique commence dès que possible. Le budget doit être inclus pour 2023 dans l'année fiscale et il faut qu'il y ait également un budget pour que trois SO/AC lancent le programme d'amélioration continu. L'ALAC et l'At-Large sont prêts à s'investir dans le travail de ces révisions.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Joanna, merci beaucoup Sébastien.

Donc c'est une question en deux parties ou en deux sujets. J'aimerais commencer par la première partie, bien sûr.

La question, c'est comment assurer l'équilibre des ressources qui sont accessibles aux bénévoles par rapport aux professionnels qui travaillent à l'ICANN dans le cadre de leur profession ? Je ne sais pas si c'est au Conseil d'Administration de trouver cet équilibre. Je crois que c'est une question que la communauté doit résoudre, trouver cet équilibre et trouver la bonne démarche.

Alors je vais vous donner des exemples de certains efforts, vous en avez déjà mentionné certains, mais j'aimerais peut-être attirer votre attention sur les demandes budgétaires supplémentaires. Je crois que c'est un des outils qui existent et qui peuvent permettre de motiver l'engagement et l'intérêt des volontaires de manière à mettre en place certains projets qui peuvent être utiles dans le cadre des processus effectués dans l'organisation et dans la communauté.

Alors, bien sûr, fournir à toute la communauté et je ne parle pas là seulement des bénévoles, mais je parle de la communauté dans son ensemble... Le travail que nous avons en tant que Conseil d'Administration, c'est de fournir à l'organisation tous les outils, tous les moyens pour que l'organisation puisse appuyer la communauté. Et dans ce sens, je comprends bien qu'il y a parfois des hauts et des bas dans la relation entre la communauté, l'Org et le Conseil d'Administration. Je comprends, j'ai été à votre place, donc je sais bien que de temps à autre il y a des questions qui ne reçoivent pas de réponse aussi agile ou aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter. Mais encore une fois, les ressources sont limitées et donc, la difficulté, c'est d'essayer de trouver l'équilibre ensemble.

J'ai toujours souhaité ne pas faire de distinction entre le Conseil d'Administration, l'Org et la communauté. Nous sommes tous ensemble dans le même navire. Nous sommes membres de la communauté, ensuite nous sommes du Conseil d'Administration. À la fin de notre mandat, nous revenons dans la communauté, donc je n'aime pas diviser, je n'aime pas ces trois de catégorie, je ne veux pas qu'elles soient considérées comme divisées. Pour moi, c'est une seule équipe. Et bien sûr, dans ce sens, j'espère que nous pourrons trouver des incitations communes conformément au modèle multipartite.

Je vois que Sébastien à la main levée, mais si vous me permettez, j'aimerais quand même avant de vous céder la parole, Sébastien, laisser Maarten faire un suivi et rebondir sur ce que j'ai dit. Donc, je passe d'abord la parole à Maarten et ensuite à Sébastien.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci d'avoir indiqué visiblement votre approbation pour commencer.

Alors j'ai bien écouté et Johanna, j'apprécie beaucoup la discussion, mais je vois déjà quelle que soit la définition du bénévole qu'il y a beaucoup de feuilles de figuier. Il y a vraiment une réelle différence qui est effectuée. Pour ceux qui n'ont pas les moyens de contribuer de manière cohérente à ceci, c'est une bonne question et nous devons donc continuer de nous améliorer avec le temps. Alors, je continue.

Le Conseil d'Administration écoute le point de vue des bénévoles de manière très sérieuse. Nous écoutons tout le monde. Deuxièmement, nous écoutons également les professionnels qui sont là et qui sont

payés. C'est normal, mais cela ne veut pas dire parce qu'ils sont payés que leurs points de vue ont plus de poids. Donc, je voulais simplement m'assurer que les choses soient claires déjà là-dessus.

En tout cas, merci beaucoup et merci pour votre patience, Sébastien. Donc, c'est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci León et Maarten.

Je voulais saisir cette opportunité, puisque León a parlé des demandes budgétaires supplémentaires, pour poser une question. Au début, on parlait de demandes supplémentaires avancées, *advanced* en anglais, mais maintenant, on est passé à autre chose et effectivement, c'est très utile. Cette année, nous avons trois ABR pour soit disant EURALO. Je ne sais pas pourquoi on les appelle comme cela, trois pour lesquelles rien n'a été dépensé finalement parce que tout a été fait en ligne. Et donc, même si on demande de dépenser de l'argent, en fait la réponse est toujours non. Alors pourquoi ? Parce que cela fait six mois qu'on attend la première réponse du personnel et dans le dernier cas, il y a de l'argent qui a été déjà dépensé pour certaines choses.

Donc je voulais juste m'assurer qu'on ne fasse pas les choses simplement pour faire bien, pour les apparences. Je m'inquiète pour certaines ABR, pas toutes, mais certaines qui sont gérées de cette manière.

Je suis désolé de devoir en parler, je suis désolé pour mes amis aussi dans le personnel, mais je souhaitais quand même le mentionner.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Sébastien et je suis sûr qu'Org fait de son mieux pour soutenir et évaluer les différentes ABR, y compris celles qui ont été approuvées aussi rapidement que possible. Donc désolé d'apprendre ces problèmes que vous avez rencontrés, mais je ne peux pas pour l'instant y répondre et je ferai un suivi là-dessus, c'est certain.

Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci Léon.

Ce n'est pas un sujet qui a donné lieu à une discussion vraiment complète, même à l'At-Large. Pour en arriver à un consensus, je crois qu'il faudra que la conversation se poursuive beaucoup, comme pour d'autres sujets d'ailleurs.

J'aimerais amener une autre perspective et encore une fois, je parle en mon propre nom, je ne parle pas au nom de l'ALAC maintenant nécessairement. Donc, j'aimerais parler de la question du soutien.

Mon sentiment – et j'utilise ce mot avec prudence – est que la nature du soutien du personnel est un petit peu différente à la GNSO qu'elle ne l'est dans la communauté de l'At-Large. Nous avons une attente, un souhait de participer de manière assez robuste dans l'élaboration des politiques et ces politiques sont, pour leur majorité, lancées par la

GNSO. Mais la nature du personnel est très différente à la GNSO et à l'At-Large. Cela veut dire que tout repose sur quelques volontaires qui finalement doivent avoir le rôle à l'At-Large que joue le personnel à la GNSO.

Alors, on ne peut pas résoudre tout ça maintenant dans le cadre de cette réunion, mais je crois qu'il faut lancer la conversation sur le soutien qui est fourni à l'At-Large en termes de personnel et de technologies. Nous devrions pouvoir mieux participer à part entière dans le processus d'élaboration de politiques sans avoir à nous reposer autant sur les bénévoles. En ce qui me concerne, je pense que ce serait plus facile plutôt que d'essayer de distinguer tel bénévole par rapport à tel autre. J'apprécie les préoccupations de Becky sur ces questions.

Je crois qu'en fait nous avons une opportunité, une opportunité d'aider d'At-Large à devenir un meilleur participant dans l'élaboration des politiques de manière à créer de meilleurs avis en fin de compte pour le Conseil d'Administration. Et j'aimerais bien y réfléchir, ce n'est pas quelque chose qu'on pourra résoudre aujourd'hui, mais je voulais quand même le dire.

GÖRAN MARBY : Je peux faire un commentaire ?

LEÓN SANCHEZ : Merci Jonathan.

Oui, bien sûr, Göran et ensuite, ce sera à Edmon.

GÖRAN MARBY :

Je suis un peu surpris. Nous avons parlé de ces sujets, nous essayons d'appuyer votre travail du mieux de notre possible. Nous avons lancé différents programmes, nous avons lancé différents travaux, nous avons énormément de soutien que nous vous fournissons, tous les appels que nous permettons. Et donc, c'est assez triste pour moi de vous entendre. Souvent quand je vous parle ou quand je parle à vos dirigeants, je n'entends que du contentement par rapport à notre soutien.

Nous avons proposé différentes choses, peut-être par exemple pour vous aider à clarifier le processus dans le cadre de votre avis. J'aimerais bien savoir ce que David a à dire par rapport à cela, mais j'aimerais savoir en fait s'il y a un malentendu. Je ne comprends pas bien.

JONATHAN ZUCK :

Je peux bien sûr répondre, mais je ne veux pas non plus dominer la conversation, donc vous me direz.

LEÓN SANCHEZ :

On va peut être donner la parole à Edmon, il avait quelques commentaires à faire. Et ensuite, je reviendrai peut-être vers vous, Jonathan. Nous n'avons pas tant de temps que cela et nous avons encore une question de l'ALAC. Edmon ?

EDMON CHUNG : Merci León. Merci d'ailleurs Jonathan d'avoir soulevé cette question, je crois que c'est pertinent.

Et pour répondre aussi à Göran, je crois que le soutien du personnel et de l'Org est tout à fait correct peut-être. Mais comme le disait Jonathan, cette discussion n'a pas encore été totalement explorée au niveau de l'At-Large. Mais je crois malgré tout que c'est une bonne question et peut être qu'il faudrait mieux orienter ce que fait l'Org, ce que fait le Conseil d'Administration peut être aussi pour mieux soutenir votre travail. Je ne sais pas si c'est avoir plus de personnel, mais je crois que je suis d'accord.

De mon expérience, je vois effectivement les différences entre le soutien apporté à l'At-Large et le soutien apporté à la GNSO. Donc je crois que cette question est pertinente et j'aimerais réfléchir à de meilleures propositions et j'aimerais en fait qu'elles viennent de l'At-Large et de l'ALAC pour pouvoir faire avancer la conversation.

Merci.

LEÓN SANCHEZ : Merci Edmon.

Je crois que David à la main levée. David, allez-y.

DAVID OLIVE : Oui, brièvement.

Avec le changement récent d'un membre du personnel en soutien à l'At-Large, d'une manière générale, on soutient le travail d'At-Large, mais nous avons décidé d'élever le niveau du poste attribué à At-Large et également le nombre d'activités pour soutenir l'ALAC comme le disait Jonathan. Dans le cadre d'un effort conjoint, on a en général l'ensemble de l'équipe de soutien aux politiques pour travailler ensemble quand c'est nécessaire et aider At-Large. Donc on restructure notre soutien pour pouvoir se concentrer davantage sur la politique et les avis de l'At-Large. On en est encore à une étape préliminaire, mais voilà l'idée : renforcer la qualité de l'avis donné par At-Large et renforcer la contribution d'At-Large grâce un plus grand soutien qu'on pourrait vous offrir.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup David.

Alors, y a-t-il d'autres commentaires ou questions ? Jonathan, est-ce que vous souhaitez de nouveau intervenir sur ce point ?

JONATHAN ZUCK :

En réponse à Göran, je dirais brièvement que mon idée n'était pas d'attaquer ou de critiquer, simplement d'obtenir des précisions, ce qui a été fait sur le chat. Nous apprécions à n'en pas douter ce qu'a fait le Conseil d'Administration pour améliorer le processus, pour évaluer, communiquer notre avis, etc. Et en aucun cas je ne souhaite être tranchant dans les commentaires que j'ai faits. Merci de vos commentaires en tout cas.

Et si on avait le soutien de plus de personnel, cela pourrait faire une grande différence dans les efforts et le travail d'At-Large. Il ne s'agit pas de se plaindre pour le fait de se plaindre en disant qu'on n'a pas suffisamment de soutien et qu'on est les laissés-pour-compte de la communauté, non pas du tout, parce que de toute façon, à cet égard on est mieux informés. Donc merci de ces explications, David.

LEÓN SANCHEZ : Merci Jonathan Alors.

Dernier commentaire, intervention de la part des membres du Conseil d'Administration ou l'organisation ? Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alors écoutez, je veux être sûr avant de changer de sujet, mais il y a une chose qui est importante pour At-Large et j'aimerais insister sur ce point, c'est la vision holistique. Donc, je veux m'assurer qu'on va maintenir la discussion, cela n'est pas un problème, mais sachez que pour l'At-Large, c'est très important. Il faut commencer cela dès que possible.

LEÓN SANCHEZ : Merci Sébastien. Je pense que nous en sommes conscients et non seulement nous en sommes confiants, mais nous partageons ce souhait avec vous. Cela étant dit, on va consacrer le temps et les ressources nécessaires pour mettre cette révision en place.

Il nous reste encore deux sujets à aborder du côté de l'ALAC je vais demander à Maureen de nous présenter ces points.

MAUREEN HILYARD :

Merci León et merci à tous de cette discussion qu'on vient d'avoir.

Je souhaite simplement ajouter que j'apprécie énormément le soutien que le personnel et l'organisation ont apporté ces derniers mois à l'At-Large. Nous l'apprécions beaucoup. Mais Jonathan a raison, la politique, c'est important pour nous, donc toute l'aide qu'on peut recevoir sera la bienvenue.

C'est Cheryl Langdon-Orr qui va nous présenter maintenant une autre question : le travail d'établissement de priorités à l'At-Large pour contribuer au travail de notre communauté. Cheryl ?

LEÓN SANCHEZ :

Écoutez, si vous le permettez, j'aimerais vous présenter mes excuses parce que je viens de voir que j'ai involontairement sauté la question de la révision holistique. C'est tout à fait involontaire de ma part et je m'en excuse platement. J'ai totalement perturbé la dynamique de cette réunion, mais c'était bien involontaire de ma part. Je crois qu'Avri aimerait faire quelques commentaires sur ce sujet justement. Avri ?

AVRI DORIA :

Oui. J'attendais mon tour pour intervenir.

Mais sur l'ATRT3 et je passerai rapidement dessus parce qu'on n'a pas beaucoup de temps, donc sur l'ATRT3 vous disais-je, on a fait un travail d'établissement de priorités, c'est-à-dire une priorisation en cours. Et il va y en avoir une autre sous peu. Et pour chacune des révisions qui ont été suggérées, si les révisions et la révision holistique constituent une priorité conformément à l'exercice de priorisation, il faut être prêt pour la mettre en œuvre, cette révision. C'est pourquoi on est sur le point de commencer le travail pour déterminer le mandat de cette révision holistique, parce que on a vu des points de vue extrêmement divergents au sein de la communauté par rapport au type de révision holistique, quelles seraient les fonctions, la mission de cette révision holistique. On parle d'une durée de 18 mois pour cette révision holistique. Donc établir un groupe travaillant sur le mandat de cette révision holistique entre les responsables de l'ATRT3 et trois membres du Conseil d'Administration OEC, ça, ce serait une excellente chose à mettre en œuvre. Et je crois qu'on est prêt maintenant pour le mettre en place.

Donc si la révision holistique est considérée comme une priorité première, j'espère qu'on va pouvoir avancer dessus en ayant presque fini l'élaboration du mandat de cette révision holistique. Donc l'idée, c'est de jeter les bases de ce travail pour que lorsque la décision sera prise d'entreprendre cette révision holistique on soit prêt.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup.

Matthew ?

MATTHEW SHEARS : Merci León.

Alors peut être que j'empiète déjà sur le prochain sujet, mais l'ALAC est très impliquée dans le développement de ce projet pilote de privatisation que Xavier et son équipe sont en train de mettre en œuvre. Je suppose que parmi les éléments qui vont faire partie de ce processus de privatisation qui va commencer sous peu figurera la recommandation du Conseil d'Administration qu'un projet pilote soit mis en œuvre en vue de la révision holistique. Donc, la communauté va pouvoir discuter de cela dans le cadre de l'exercice de privatisation.

LEÓN SANCHEZ : Très bien.

Alors s'il n'y a pas de autres demandes d'interventions sur ce thème, on va pouvoir reprendre le cours de notre réunion.

MAUREEN HILYARD : Oui, écoutez, je pense que Matthew a bien engagé la conversation par rapport au point que va nous présenter Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, excellente transition effectivement. On a l'impression qu'on a répété, mais sachez que non, pas du tout, c'est totalement spontané. Merci de me permettre de vous présenter brièvement ce point.

J'aimerais parler au nom non seulement de l'ALAC et d'At-Large en général, le sous comité finances et budget, une entité très intéressante, importante, qui a son propre sous groupe auquel bon nombre d'entre nous participons et travaillons et collaborons dans cet exercice d'établissement de priorités. Et bien entendu, tout le monde doit être prêt à cela et on peut le voir à la lumière de la discussion qu'on vient d'avoir un instant.

Alors, dans le cadre de ce que l'on a fait au sein de la petite équipe, on a parlé des 201 recommandations qui sont arrivées à la fin de l'année 2020. On a passé en revue toutes ces 201 recommandations qui ne semblaient pas avoir d'ordre préétabli en terme de priorités. Donc on les a analysées en profondeur.

J'avais un graphe qui était prêt sur cette question, mais s'il n'est pas disponible, ne vous inquiétez pas... Si, le voici, le voilà, ce graphe est très simple et très clair. Que nous dit-il ? Des réunions hebdomadaires depuis la fin 2020 qui nous ont permis de travailler avec des experts dans chacun des sujets abordés, à savoir les auteurs des recommandations et les responsables, présidents, coprésidents des différentes équipes, des thèmes, pistes, de certaines des activités intercommunautaires pour nous assurer qu'on comprenait bien les tenants et les aboutissants de chacune des ces recommandations. Parce que vous n'êtes pas sans savoir au Conseil d'Administration que beaucoup de révisions n'ont pas été conçues de la meilleure manière et la nature même des recommandations de ces révisions n'était pas optimale, comme on l'a vu avec le projet pilote de l'ATRT3, donc on

avait énormément de choses à faire et énormément de ressources pour le faire.

En préparation de cet exercice, on a eu ces réunions hebdomadaires et on a travaillé sur énormément de choses. Je ne veux pas vous les dire toutes maintenant, mais sachez qu'à 13 h UTC demain, on va avoir une réunion sur cette question. Mais ce qu'on a tenté d'analyser, c'est d'appliquer une approche toute particulière sur cette question. Alors ça vous le dit bien sur ce graphe, parce que vous voyez un modèle ici qui a été appliqué. Mais le résultat finalement, c'est qu'il y a un potentiel pour établir de nouvelles priorités dans toutes les choses et que toutes les recommandations peuvent s'y soumettre et que dans certaines circonstances et à la lumière de changements soudain en termes d'allocation de ressources, on peut revoir cet ordre de priorités.

Donc, les bénévoles qui sont très nombreux au sein d'At-Large et de l'ALAC, nous avons préparé la contribution d'At-Large par rapport aux activités liées au cadre de l'établissement de priorités, ce qui a donné lieu d'après nous à un matériel extrêmement transparent qui a donné lieu à un outil qui s'appelle l'outil d'évaluation des priorités de l'ALAC. Voilà.

Voilà tout ce que j'avais à faire et je vous ai fait une petite pub au passage de ce nouvel outil. Voilà Maureen, c'est à vous.

MAUREEN HILYARD : Merci Cheryl et merci León. C'est bon de savoir que le Conseil d'Administration écoute et qu'il va interagir avec nous sur ces questions, des questions qui sont très importantes pour nous.

LEÓN SANCHEZ : Merci Maureen, merci Cheryl. Bien entendu, la priorisation, c'est une priorité ; cela ne fait pas l'ombre d'un doute, donc je vous encourage à continuer à travailler là-dessus.

Sur ce, j'aimerais céder la parole à Maarten pour qu'on puisse clore cette séance. Il ne reste plus qu'une minute. Et merci d'avance à tous de votre participation.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, il me reste 30 secondes pour clore. Merci León.

Excellente séance, excellente réunion. Merci à tous ceux qui ont participé. On apprécie beaucoup ces échanges parce que c'est finalement notre rôle, parce que si on accapare la parole, on n'a pas d'échanges et on cherche sans arrêt des opportunités pour vous soutenir mieux, pour travailler mieux avec vous, donc toutes les idées que vous pouvez nous présenter sont les bienvenues. Et on travaille aussi pour améliorer les processus, nous assurer qu'on comprend bien les avis de l'ALAC. David est à la tête de ce travail, excellent travail du reste. Donc, merci de nous avoir expliqué un petit peu où on en est aujourd'hui, réunion très intéressante. Et j'attends avec impatience de pouvoir échanger plus avant avec vous cette semaine et je suis très

heureux que l'ALAC continue à travailler avec nous de cette manière.
Merci à tous.

LEÓN SANCHEZ : Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]